

**GRAND LOTO  
DE LA FNACA  
JEUDI  
29 NOVEMBRE  
2018  
(VOIR PAGE 4)**



## Inquiétude et espoir

Après un été brûlant, la rentrée de notre Fnaca parisienne s'effectue avec son cortège d'incertitudes et d'espoir, malgré la disparition de certains des nôtres, la maladie, la solitude, l'isolement et bien d'autres contraintes affectives, sociales ou économiques.

C'est dans cette période où nous attendons toujours plus de sollicitude et de bienveillance que nos gouvernants font peser sur nos épaules déjà si fragiles des inquiétudes sur la situation de nos retraites. En effet, la cour des comptes considère que l'objectif de rattrapage des revenus des retraites par rapport aux actifs est atteint et propose donc une hausse de leur imposition CSG. Conséquences : gel des pensions, taxes, suppressions de dispositions fiscales et augmentation de 25 % de la CSG.

Nous ne sommes pourtant pas des nantis avec nos retraites en moyenne

inférieures à 1 200 euros par mois, des loyers trop chers, une pénurie de soins dans les hôpitaux, des EPAD surchargés et des actes médicaux mal remboursés...

Si des avancées non négligeables en termes de droits matériels et moraux sont intervenues depuis la date de la création notre Fnaca en 1958 en faveur de ceux qui ont servi la France en Afrique du nord, nous le devons avant tout à notre opiniâtreté et à nos mobilisations face à nos différents interlocuteurs.

Aujourd'hui, dans le cadre du budget 2019, nous attendons la mise en place de la disposition pour laquelle nous sommes intervenus à tous les niveaux depuis deux ans permettant aux militaires présents en Algérie après le 2 juillet 1962 de pouvoir bénéficier de la carte du combattant et de tous les droits y afférent.

Les dernières prise de position, notamment à Marseille, lors de notre

congrès national de notre secrétaire d'Etat de tutelle semble pencher en notre faveur. Nous le vérifierons lors du débat budgétaire qui se déroulera en décembre prochain avec notre présence nombreuse dans les tribunes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Ensemble, restons attentifs et mobilisés, tout en nous donnant les moyens financiers, grâce à la souscription départementale, de poursuivre notre juste action.

**Jean LAURANS**  
Président départemental



## Dissonance dans la «marche»

**Avant les élections présidentielles, le candidat des « marcheurs » nous a fait part, les 25 avril et 2 mai 2017 (\*), de ses projets visant à l'amélioration de la situation des anciens combattants.**

Parmi les thèmes évoqués, figurent la revalorisation du point des Pensions Militaires d'Invalidité (P.M.I.), ainsi que son mode de calcul, lesquels interviennent dans la fixation du montant de la retraite du combattant. En effet, ce montant résulte de la multiplication de cette valeur (actuellement 14,40€) par un nombre de points (actuellement 52), soit 748,80€ par an.

Comme l'avait promis le candidat de LREM, des groupes de travail ont été constitués pour étudier les différents sujets et se réunissent périodiquement ; leurs réflexions ne sont pas encore achevées.

Or, un éminent représentant de LREM a estimé, début

août 2018, qu'il serait inopportun de rouvrir les discussions sur la méthode de calcul de la valeur du point PMI.

La FNACA de Paris s'inquiète de cette opinion qu'elle souhaite être une discordance ponctuelle. En effet, le maintien de la valeur du point par rapport au coût de la vie apprécié par l'INSEE (prix des produits de consommation, hors tabac), est déterminant sur le montant de toutes les pensions militaires d'invalidité, dont celui de la retraite du combattant.

Cette dernière, rappelons-le, est une allocation de reconnaissance de la Nation à l'égard des militaires appelés à combattre pour la France, parfois au prix de leur vie, allocation faisant partie des droits imprescriptibles à réparation.

**Jean-Pierre LECLERC**  
Vice-président de la FNACA de Paris

(\*) Lettres du 25/04/2017 adressée à l'UFAC et du 02/03/2017 adressée à la FNACA

## Pages Spéciales

# Budget 2019 des anciens combattants : vers une dévalorisation de la retraite du combattant malgré une avancée en faveur des militaires présents en Algérie du 2 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964

Au moment où nous écrivons ces lignes (*le 28 septembre 2018*), le gouvernement aurait révélé son projet de budget 2019. Des informations ont fuité dans la presse et sur la toile.

Les arbitrages ont été rendus et, une fois encore, hormis la carte du combattant pour les militaires présents en Algérie du 2 juillet 1962 au 1<sup>er</sup> juillet 1964, les autres revendications légitimes des anciens combattants ne seraient pas abordées dans ce projet de budget.

Pas ou très peu : 0,3% de revalorisation de la valeur du point PMI (Pension Militaire d'Invalidité) alors que la perte de pouvoir d'achats mesurée par l'indice des prix à la consommation hors tabac entre août 2017 et août 2018 serait très proche de 2%, correspondant à diminution de la valeur réelle de la pension, équivalente à la valeur d'un point sur le nombre de 52 points accordés au budget 2018.

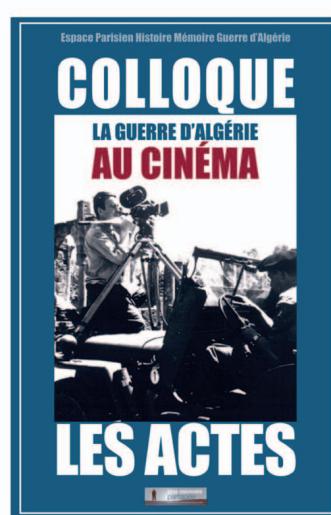
En l'absence de revalorisation nous ne pourrions que constater une dévalorisation de la retraite du combattant.

Rien de nouveau pour la campagne double ainsi que pour la demi-part fiscale des veuves dont les maris anciens combattants sont décédés avant 74 ans.

Le ministère délégué aux anciens combattants essuierait une perte de 6,9% de ses crédits. Pour mémoire, la baisse du budget 2018 des anciens combattants était de 3,1% par rapport à 2017.

Bien sûr, rien n'est définitif avant le vote du budget à l'Assemblée Nationale et nous voulons croire que par respect envers les anciens combattants, ces informations sur la valeur du point PMI, la campagne double et la demi-part fiscale pour les veuves de 74 ans dont les maris sont décédés avant 74 ans, ne seront pas confirmées ou seront modifiées par des amendements. Ensemble, intervenons auprès de nos députés et sénateurs parisiens.

**Jean-Pierre LECLERC**  
Vice-président de la FNACA de Paris



## PARUTION - ÉVÉNEMENT DES ACTES DU COLLOQUE LA GUERRE D'ALGÉRIE AU CINÉMA

Le jeudi 5 octobre 2017, s'est tenu à l'Auditorium de l'Hôtel de ville de Paris un colloque consacré à la guerre d'Algérie au cinéma, organisé par l'Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie. Dans cet ouvrage, vous retrouverez l'intégralité des interventions de Raphaëlle Branche (historienne), Jean-Claude Carrière (scénariste, écrivain), Jean-Pierre Farkas (journaliste), Émilie Goudal (docteure en histoire de l'art), Djemaa Maazouzi (historienne), David Oelhoffen (réalisateur), Tramor Quémeneur (historien), Benjamin Stora (historien), Daniel Videlier (ancien combattant et directeur de production), Damien Vitry (documentaliste à l'ECPAD)...

### BON DE COMMANDE DES « ACTES DU COLLOQUE : LA GUERRE D'ALGÉRIE AU CINÉMA »

Nom, prénom : .....

Adresse, ville : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Prix : 10 €, frais de port inclus - Règlement par chèque à l'ordre de EPHMGA à retourner  
à l'adresse suivante : **EPHMGA, 16-18 place Dupleix, 75015 Paris**

EPHMGA - 16-18 place Dupleix 75015 Paris - Mail : ephmga@gmail.com - site : ephmga.com



La commission LAC vous propose :

## Visite architecturale de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière, le plus ancien hôpital de Paris

**Mercredi 14 novembre 2018**

Rendez vous à 14h45, entrée historique du 47 Bd de l'hôpital, face à la statue de Philippe Pinel (*voir photo en bas à gauche*)  
Départ de la visite à 15h. Durée de la visite : 1h1/2.

Le coût est fixé à 5€, à remettre à Rémy Le Coz, notre trésorier.  
Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée, le nombre étant limité,  
auprès de Christian Prévot au 06 14 90 49 29,  
adresse mail : cprevoto@club-internet.fr

Moyens d'accès : métro Saint Marcel ou Gare d'Austerlitz (ligne 5)  
Autobus : 27, 57, 61, 89 et 91



## CTN TRAITEUR

Organisateur de réception depuis 1955  
Cocktail, Mariage, Baptême, Soirée à thème  
Spécialiste des repas FNACA et FNAM  
01 34 09 00 73  
[ctntraiteur@wanadoo.fr](mailto:ctntraiteur@wanadoo.fr)  
[www.traiteur95.com](http://www.traiteur95.com)



MAIRIE DU TRE 13<sup>ÈME</sup>

FNACA PARIS

# Grand Loto 2018

De nombreux lots à gagner !

Tarifs:  
Prix du carton : 4 €  
3 cartons : 10 €  
5 cartons : 15 €  
10 cartons : 25 €



## GRAND LOTO JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 À 14h

### JE M'INSCRIS :

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tel : ..... Mail : .....

Je réserve .... places et .... cartons pour la somme de .... €  
(possibilité d'acheter d'autres cartons sur place)

Ouverture des portes dès 13h. Possibilité de déjeuner sur place.  
Une buvette sera à votre disposition durant tout l'après-midi.

Prix du carton : 4 €  
3 cartons : 10 €  
5 cartons : 15 €  
10 cartons : 25 €

**Jeudi 29 novembre À 14H**  
Salle des fêtes de la Mairie du 13<sup>e</sup>  
1, Place d'Italie 75013 Paris

Bulletin à découper et à retourner à la FNACA DE PARIS - LOTO,  
13 rue Manet 75013 Paris accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de la FNACA DE PARIS avant le 26 novembre 2018

# SOUSCRIPTION 2019

## DE LA FNACA DE PARIS

### LETTER OUVERTE AUX ADHÉRENTS ET ADHÉRENTES DE PARIS

**Ensemble, plus forts, donnons à notre fédération parisienne les moyens de poursuivre jusqu'au bout son action.**

**E**n ce début d'année FNACA, qui se traduit dès septembre dans nos comités parisiens par la remise des cartes 2019, permettez-nous de vous adresser ce message. Voilà 60 ans, en ce mois d'octobre 2018, que notre fédération, par la volonté de ses fondateurs de retour de guerre, a vu le jour.

Son objet :

- Agir pour la fin de cette guerre d'Algérie qui ne voulait pas, à cette époque, dire son nom ;
- Exiger de justes conditions d'attribution de la carte du combattant et des droits qui en découlent ;
- Permettre, par une action concertée, d'assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants en Algérie Maroc et Tunisie pour eux, leurs veuves et leurs enfants. En ce 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre fédération, nous pouvons affirmer que sans notre existence, sans nos mobilisations, rien n'aurait été possible. Nous avons une pensée émue pour nos camarades fondateurs de la FNACA qui ont tant donné. Depuis, beaucoup des nôtres nous ont quittés, d'autres amis sont aujourd'hui malades et quelquefois seuls et que nous devons continuer d'aider moralement et matériellement.

#### LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN VAIN MOT POUR NOUS.

Force est de reconnaître la diminution, chaque année, de plusieurs centaines d'amis qui nous quittent pour toujours. Cette situation a forcément des conséquences sur les moyens financiers de notre fédération parisienne qui fonctionne, pour l'essentiel, grâce à vos cotisations et une subvention municipale en baisse constante. Alors que nos dépenses progressent du fait des besoins de plus en plus grands. C'est pourquoi une fois encore, nous vous sollicitons. Nous avons absolument besoin de votre aide, de votre solidarité, de votre amitié. La souscription 2018 - 2019 que nous lançons dès maintenant est entre vos mains et nous avons besoin comme souscripteur de votre implication directe, mais aussi pour diffuser autour de vous les carnets de billets en devenant collecteur.

**ALORS HAUT LES CŒURS ! FAISONS NOTRE CETTE DEVISE : « UN POUR TOUS, TOUS POUR UN ! »**

Gérard Bourriot, Trésorier  
Jean Laurans, Président départemental



#### 1<sup>er</sup> PRIX

**1 VOYAGE CROISIÈRE\***

#### 2<sup>eme</sup> PRIX

**1 SEMAINE À ASCAIN\***

#### 3<sup>eme</sup> PRIX

**1 WEEK-END SUR LA SEINE\***

#### ET AUSSI :

**1 Télévision Grand écran**

**1 Soirée au « Paradis Latin\* »**

**1 Repas à la « Tour Eiffel\* »**

**1 Télévision Petit écran**

**1 Repas « Bateau sur la Seine\* »**

**1 Tablette numérique**

**1 Appareil photos**

**12 Bouteilles de Champagne**

**1 GPS Tom - Tom**

**1 Repas au restaurant**

**« Hippodrome de Vincennes\* »**

**1 Carte d'abonnement**

**Cinéma UGC (6 mois)**

**1 Carte d'abonnement**

**Cinéma UGC (6 mois)**

**6 Bouteilles de Champagne**

**1 Repas au Restaurant\***

**6 Bouteilles de Saint Amour**

**6 Bouteilles de Cheverny**

**1 Repas « Croisière sur Seine\* »**

\* Les prix marqués d'un astérisque sont valables pour deux personnes

**TIRAGE LE MARDI 15 MAI 2019 - Les gagnants devront nous faire parvenir les billets correspondant aux numéros tirés au sort et dont la liste sera publiée dans la page départementale de L'Ancien d'Algérie. Les lots non réclamés le 30 septembre 2019 resteront acquis aux œuvres sociales du Comité Départemental de Paris. 10 € LE CARNET DE 4 BILLETS (ou 4 carnets pour 35 €) - Des carnets supplémentaires seront à votre disposition à notre siège. N'oubliez pas de nous retourner les talons avec votre règlement par CCP ou chèque bancaire libellé à l'ordre de Fnaca Paris Souscription. FNACA de Paris - 13 rue Edouard Manet 75013 Paris - 01 42 16 88 78 - Mail : fnaca.cd75.paris@orange.fr**